

Commune de
SAINT-TROPEZ

Liste des Servitudes

4C

SAINT-TROPEZ

A5 CANALISATIONS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : Zones où ont été instituées, en application de la loi n°62.904 du 4 août 1962 et du décret n°64.158 du 15 février 1964, les servitudes attachées aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement.

☒ *Monsieur le Directeur de la société du Canal de Provence et d'aménagement de la région Provençale
B.P.100 Le Tholonet 13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 1*

*Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt Place Noël Blache B.P.122 83071
TOULON*

☞ **Canalisations publiques du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement.**

AC1 MONUMENTS HISTORIQUES : Mesures de classement et d'inscription prises en application des articles 1er à 5 de la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques avec l'indication de leur étendue. Périmètres de protection éventuellement délimités par décrets en Conseil d'Etat en application de l'article 1er (alinéas 2 et 3) de la loi du 31 décembre 1913, autour des monuments historiques classés ou inscrits. Zones de protection des monuments historiques créées en application de l'article 28 de la loi du 2 mai 1930 modifiée. Périmètres de protection des monuments historiques classés ou inscrits et portés sur la liste visée ci-dessus, tels qu'ils résultent des dispositions combinées des articles 1er et 13 bis de la loi du 31 décembre 1913.

☒ *Monsieur le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine Agence de Toulon 244
avenue de l'Infanterie de Marine 83041 TOULON CEDEX 9*

☞ **MONUMENT HISTORIQUE CLASSE: Lavoir et sa fontaine extérieure, rue du Lavoir
du 09/07/1981**

☞ **MONUMENT HISTORIQUE CLASSE: Tour Jarlier, à l'angle de la rue d'Aumale et de la rue de la
Citadelle
du 04/01/1962**

☞ **MONUMENT HISTORIQUE CLASSE: Chapelle Sainte Anne
du 21/12/1951**

☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Maison Le Corsaire
Arrêté Préfectoral du 17/01/2001**

☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Chapelle de la Miséricorde
du 31/03/1926**

☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Chapelle de l'Annonciation: portail d'entrée
du 30/05/1947**

☞ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Le tombeau d'Emile Ollivier: sol et parc
du 06/06/1986**

SAINT-TROPEZ

- ☛ **MONUMENT HISTORIQUE CLASSE: Château de la Moutte : ensemble des bâtiments, ensemble de pièces du rez-de-chaussée avec leur décor.**
du 05/11/1990
- ☛ **MONUMENT HISTORIQUE CLASSE: La Citadelle de St Tropez**
du 04/07/1995
- ☛ **MONUMENT HISTORIQUE CLASSE: Porte du XVI siècle sur rue du Général Allard**
du 31/03/1926
- ☛ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Chapelle de Saint Tropez**
du 04/03/1954
- ☛ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Villa La Hume**
du 27/07/1994
- ☛ **MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT: Ancien groupe touristique Latitude 43**
du 08/09/1992

AC2 PROTECTION DES SITES : Sites inscrits. Sites classés. Zone de protection des sites créées en application de l'article 17 de la loi du 2 mai 1930 modifiée.

☒ *Monsieur le Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine Agence de Toulon 244 avenue de l'Infanterie de Marine 83041 TOULON CEDEX 9*

- ☛ **SITE INSCRIT: Domaine de la Moutte**
arrêté ministériel du 21/12/1965
- ☛ **SITE CLASSE: Plan d'eau et terre - plans du port**
arrêté ministériel du 05/01/1939
- ☛ **SITE CLASSE: Chapelle Sainte Anne avec sa plate-forme, les arbres qui y sont situés, les accès nord-est et Nord-Ouest et le bois de pins qui l'environnent**
arrêté ministériel du 03/06/1932
- ☛ **SITE INSCRIT: Côté Ouest du port entre la chapelle de l'Annonciation et la phare vert**
arrêté ministériel du 16/12/1947
- ☛ **SITE INSCRIT: Façades et toitures des immeubles bordant le port, quai Frédéric Mistral, quai Jean Jaurès, quai Suffren et quai Saint Raphaël**
arrêté ministériel du 25/07/1938
- ☛ **SITE INSCRIT: Abords de la citadelle**
arrêté ministériel du 29/05/1936

SAINT-TROPEZ

- ☛ **SITE INSCRIT: Portion de littoral dite "la pointe" comprenant le plan d'eau, le port des pêcheurs et les façades sur la mer de la pointe à la tour de Portalet, ainsi que le quartier s'étendant jusqu'à la rue du Portalet, place de l'hôtel de ville et la rue de la Ponche**

arrêté ministériel du 17/02/1948

-
- EL9** LITTORAL : Servitude de passage sur le littoral instituée en application de l'article L. 160.6 du code de l'urbanisme.

Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement 244 avenue de l'Infanterie de Marine B.P.501 83041 TOULON CEDEX 9

- ☛ **Les propriétés privées, riveraines du domaine public maritime sont grevées, sur une bande de 3 mètres de largeur, d'une servitude destinée à assurer exclusivement le passage des piétons.**

-
- I4b** ELECTRICITE : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques, Loi du 15 juin 1906, article 12, modifiée par les lois du 19 juillet 1922 , du 13 juillet 1925 (art298) et du 4 juillet 1935, les décrets des 27 décembre 1925, 17 juin et 12 novembre 1938 et le décret n°67,885 du 6 octobre 1967,

Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche et de l'Environnement Subdivision de Toulon 1041 avenue de Draguignan Z.I. Toulon Est B.P.337 83077 TOULON CEDEX 9

Monsieur le Directeur RTE (Réseau Transport d'Electricité). TESE (Transport electricité Sud-est), Groupe d'Exploitation Transport Côte d'Azur Lingostière St Isidor 06200 NICE

- ☛ **Réseaux de distribution publique M.T. et B.T.**

-
- INT1** CIMETIERES : Servitudes relatives aux cimetières instituées par les articles L.2223.1 et L.2223.5 du code général des collectivités territoriale.

Service communaux

- ☛ **Cimetière communal de Saint Tropez.**